

Image not found or type unknown



Créance contestée, rejetée par juge com

Par **soen jean noel**, le **08/06/2017** à **18:01**

Bonjour.

j'ai deux dettes qui ont été rejetées par le juge commissaire lors de mon redressement, pour cause de non déclaration du créancier.

je voudrai savoir si, alors que ma liquidation arrive, car je n'arrive pas à me remonter, ces créances sont bien éteintes ou ces créanciers pourront me relancer à nouveau après ?
merci.